



Zones humides : pour un million d'hectares assainis, le curseur légal expiatoire tombe désormais... à 1000 m<sup>2</sup>.

Une appréciation administrative à géométrie variable des zones humides selon les époques : de leur prétendue inutilité à leur sauvegarde dogmatique, nonobstant leurs réels intérêts environnementaux au fil des siècles. De la frénésie légitime d'après-guerre à valoriser le moindre m<sup>2</sup> du territoire national dans un premier temps, de l'absence totale d'études scientifiques sur les écosystèmes, des dégâts collatéraux infligés à l'environnement et d'ignorance totale sur les effets anthropiques dans un second temps. Soixante-dix ans plus tard, au 21<sup>ème</sup> siècle, le curseur est poussé à 180°. Cette volte-face administrative serait cocasse s'il n'y avait pas eu perte irrémédiable de biodiversité et s'il n'y avait pas d'impact direct sur chaque propriétaire foncier.

(article en cours de rédaction)

### **Analyse historique :**

La Sologne, la Dombes et les Landes, en passant par la Lorraine (à rédiger),  
La valorisation forestière du plateau de Millevaches selon Marius Vazeille (à rédiger)

### **La soif d'espaces commerciaux après 1970 pour assouvir l'appât du gain:**

des témoignages innombrables aux quatre coins de la France:

Celui-ci résume bien les enjeux : un pêcheur local expose que dans les années 60-70, les marais d'Epagny étaient vastes : « *dans le cours d'eau "le Gillon", je pêchais avec mon père de nombreuses truites. Le marais a été comblé avec des milliers de mètres cubes de gravats et c'est aujourd'hui un centre commercial* ».

Nous n'avons même pas pris soin de comparer les photos aériennes de 1945 par rapport à la situation actuelle tellement ce témoignage nous semblait spontané et digne de foi... Et de nous transmettre, pour corroborer ses dires, l'étude d'impact  
ZH\_Annecy\_rapport-Epagny\_cle576251

ZH\_rapport-Epagny\_cle576251

Lue en très grande diagonale tellement ces pseudo-études sont toutes aussi chronophages qu'insipides : le commissaire enquêteur se prononce dans l'intérêt exclusif de son mandant...pas de l'environnement.

*Nous avons cependant observé: « En 1940, le gouvernement de VICHY débloqua un crédit pour assécher les marais et 450 ouvriers furent recrutés, dont nombre de*



Zones humides : pour un million d'hectares assainis, le curseur  
légal expiatoire tombe désormais... à 1000 m<sup>2</sup>.

*prisonniers évadés et de réfractaires à la relève et au S.T.O.*

l'exemple de St Gengoux le National (71):  
(à développer)

**Le poids administratif du classement d'une parcelle en ZH :**

(à expliquer et développer)